



ERIC BESSON
MINISTRE CHARGÉ DE L'INDUSTRIE, DE L'ÉNERGIE ET DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE
AUPRES DU MINISTRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le jeudi 21 juillet 2011
N° 070

Eric BESSON se félicite du premier accord de co-investissement signé par France Télécom et du démarrage du chantier de la fibre optique dans les zones moins denses du territoire

Eric BESSON, Ministre chargé de l'Industrie, de l'Énergie et de l'Économie numérique, se félicite du premier accord de co-investissement signé par France Télécom et du démarrage du chantier de la fibre optique dans les zones moins denses du territoire.

Le Ministre avait appelé de ses vœux une plus grande mutualisation des réseaux de fibre optique, en application de la loi de modernisation de l'économie du 4 août 2008, afin de maximiser la couverture du territoire en très haut débit. Les groupes France Télécom et Iliad y répondent aujourd'hui en signant le premier accord de co-investissement.

Avec cet accord, France Télécom engage un déploiement de fibre optique jusqu'à l'abonné sur 60 agglomérations des zones moins denses représentant 1300 communes et 5 millions de foyers. Ce déploiement complète le chantier en cours dans les zones les plus denses du territoire où plus d'un million de foyers bénéficient déjà de la fibre optique.

Pour éviter la fracture numérique, le Gouvernement va lancer dans les prochains jours le programme national très haut débit. Avec ce programme, il va consacrer 2 milliards d'euros des investissements d'avenir au déploiement des réseaux dans les zones les moins denses du territoire.

« J'ai fixé l'objectif de 2 millions de foyers équipés en fibre optique d'ici la fin de l'année. Cet accord de co-investissement marque le lancement de la fibre optique dans les zones moins denses du territoire en complément des zones très denses où le chantier est déjà largement engagé. C'est une chance formidable pour nos territoires et nos entreprises. Je souhaite que d'ici la fin de l'année les 4 principaux opérateurs aient signé des accords de co-investissement dans les zones les moins denses du territoire », a souligné Eric BESSON.

Contact presse :

Cabinet d'Eric BESSON - Pierre-Antoine LACHAL / Clotilde LARROSE : 01 53 18 45 13